



Motion de la Commission Exécutive Fédérale

Pour la libération de Louisa Hanoune (Algérie)

La Commission Exécutive de la FERC CGT réunie le 22 mai 2019 a été informée de l'incarcération à la prison militaire de Blida de Louisa HANOUNE, secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie, députée démissionnaire de l'Assemblée générale après les manifestations populaires initiées depuis le 22 février 2019.

Ses avocats ont indiqué que deux chefs d'inculpation, « *complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire* » et « *complot pour changer le régime* », étaient retenus contre elle. Le tribunal militaire vient de refuser sa libération et ordonné son maintien en détention.

La CEF de la FERC CGT exige l'arrêt des poursuites à l'encontre de Louisa HANOUNE et sa libération immédiate.

La CEF de la FERC CGT apporte son soutien à la juste lutte du peuple algérien et à la militante emprisonnée impliquée dans ce combat.

Montreuil, le 22 mai 2019